



www.cpnefp-pharmacie.org

Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 05 juillet 2018 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

dont la formation est accessible aux salarié-e-s de la Branche de la pharmacie d'officine non habilité-e-s à délivrer le médicament au public,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **PARIS** (75) à :

AIDARA Sarah
ATTIAS Johanna
CASAGRANDE Marie [avec les félicitations du jury]
EPETY Catherine
GILLET Sarah
PRUM épouse KEM Sophea
KOJIC épouse DAMLJANOVIC Danijela
LE Véronique
LI épouse LO Ruo
MOREROD Vitalina [avec les félicitations du jury]
VOIRIN Coralie [avec les félicitations du jury]

Fait à Paris, le 05 juillet 2018,
la présidente du jury,

Christelle DEGRELLE



Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.